

Pourquoi un pôle de propriété intellectuelle et innovation à l'Université de Neuchâtel?

Professeur Nathalie Tissot

[PI]²
Pôle de propriété intellectuelle
et de l'innovation

**Pôle de propriété Intellectuelle
et Innovation [PI]²**



Nos sociétés actuelles sont celles du savoir:

- Leur économie est fondée sur la science et l'innovation;
- L'innovation est un phénomène transversal se prêtant particulièrement bien à une étude interdisciplinaire et mettant en œuvre plusieurs domaines complémentaires du droit comme le droit des sociétés, le droit fiscal et la propriété intellectuelle;
- **Rôle important de la propriété intellectuelle en tant que ferment de l'innovation.**

CONTEXTE DE LA CRÉATION DU PÔLE

[PI]²
Pôle de propriété intellectuelle
et de l'innovation

L'UniNE à l'avant-garde:

- 1994, **séminaire de droit des ingénieurs** (Faculté de droit - IMT) => journées de droit des ingénieurs;
- 2007, **CCFI, centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation** => journées des start-ups et de l'innovation;
- 2012, **Pôle de propriété Intellectuelle et Innovation [PI]²** => journées de l'innovation et des PME;
- 2014 - 2020, **centre de compétences en émergence de l'UniNE.**

DOMAINES D'ACTIVITÉ ET BUTS DU PÔLE

L'innovation en tant que phénomène juridique transversal:

[PI]²
Pôle de propriété intellectuelle
et de l'innovation

- **Étude du rôle de la PI dans la genèse de l'innovation:**
 - principes de base de la PI (y compris la brevetabilité des logiciels et le système open source),
 - brevetabilité du vivant et biotechnologies
 - internet et les nouvelles technologies de l'information
 - valorisation des droits de PI par le transfert de technologies entre hautes écoles et industrie (contrats de licence, de recherche et de confidentialité);
- **Conditions fiscales de l'innovation** (IP/licence boxes et crédits d'impôts à la recherche);
- **Droit des sociétés et entreprises innovantes** (start-up, PME, conventions d'actionnaires);
- 2015-2016, master interfacultaire en innovation? **Collaborations avec le MIH et le Club 44.**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Pôle de propriété Intellectuelle et Innovation [PI]²

www.unine.ch/pi2

Prof. Nathalie Tissot, avocate, directrice du [PI]²

Faculté de droit

26, avenue du 1er-mars

CH-2000 Neuchâtel

Nathalie.tissot@unine.ch

